



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

**Unité départementale de l'architecture et
du patrimoine des Yvelines**

Affaire suivie par : Tiphaine Linares

Courriel: tiphaine.linares@culture.gouv.fr

Ref : GN/TL 2023 – 241

Gaël NOBLANC

Architecte des bâtiments de France
Adjoint à la cheffe de l'UDAP des Yvelines

Versailles, le 17 octobre 2023,

Objet: LE VESINET (78) – modification simplifiée n° 5 du plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu le 9 octobre 2023 votre consultation portant sur la modification simplifiée n°5 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune du Vésinet et je vous en remercie.

Après examen des pièces du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que le projet de modification simplifiée n°5 ne fait l'objet d'aucune observation particulière de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.


Gaël NOBLANC

Monsieur Bruno CORADETTI

Maire du Vésinet

Hôtel de Ville - 60 boulevard Carnot

78110 Le Vésinet

Unité départementale de l'architecture et du Patrimoine des Yvelines

7 rue des Réservoirs 78 000 VERSAILLES – standard 01 39 50 49 03

Adresse Internet : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France>